## La rupture de la digue du Collet : une gouvernance locale

LAZAREVIC Milan, PIPAUD Patricia

Nous souhaitons remercier M. Jean-Yves Gagneux, maire de Bouin et président du syndicat mixte de défense contre la mer pour sa disponibilité en cette période critique, ainsi que M. Fernand Verger, professeur émérite à l'ENS pour ses conseils.

### La digue du Collet, un outil au service de la défense contre la mer

De la Pointe Saint-Gildas à l'île de Noirmoutier, la côte atlantique forme une baie sur les rives de laquelle se situait Bourgneuf en Retz qui lui a donné son nom. De là, la production de sel locale rejoignait l'Europe du Nord. La Baie de Bourgneuf a toujours souffert de vimers (vive-mer), ces violentes tempêtes qui coïncident avec une marée de vive eau et submergent l'ensemble des exploitations. La fréquence de ces évènements ainsi que l'envasement de la baie, (l'île de Bouin est rattachée au continent, le port de Bourgneuf n'est plus accessible), comptent pour beaucoup dans le déclin de la production salicole.

Au xvIII<sup>e</sup> siècle, la notion de **défense contre la** mer est indissociable de celle de conquête sur la Pour des raisons démographiques, on entreprend d'augmenter la surface agricole par

l'appropriation des lais de mer, ces alluvions rarement submergées. Pour cela, il faut enclore ces terrains par des digues. La Société des Propriétaires de Bouin est créée en 1797 sur le modèle des syndicats du marais poitevin. Un

syndicat de marais est une association syndicale de propriétaires qui mutualisent leurs efforts pour répondre objectifs des d'intérêt général.

digues Les actuelles ont été pour la plupart construites au **xıx<sup>e</sup> siècle**.

Le petit polder du Collet est établi lors de l'aménagement du port à partir de 1880. La digue de front de mer du Collet prolonge la digue de la Parisienne longue de 2,7 km. Une digue de rebras clôt le polder et constitue la berge Sud du port du Collet. Ces infrastructures, fruit d'initiatives privées, sont aujourd'hui

> mais demeurent vitales dans la défense contre la mer. Partant de ce constat, en 1982, les mairies de Bouin et de Beauvoir-suret leurs Mer, syndicats marais unissent leurs efforts dans un

peu entretenues

syndicat mixte de défense contre la mer. Cet organisme doit concilier les intérêts des exploitations salicoles, agricoles, et depuis la Seconde Guerre Mondiale, ostréicoles. En outre, l'intérêt du tourisme doit être de plus en plus pris en compte.

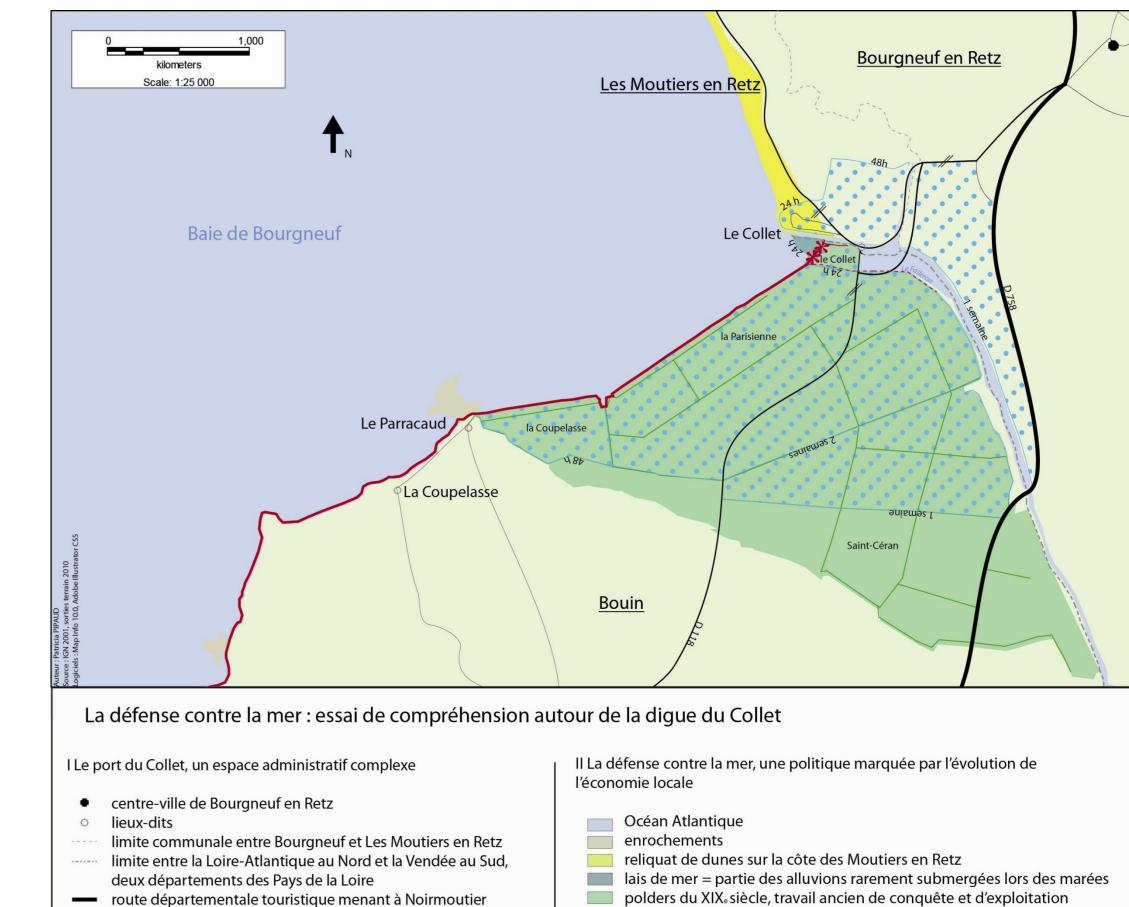


Figure 2 Croquis synthétique de la défense contre la mer auprès de la digue du Collet

\*\* rupture de 60 mètres de la digue sur le petit polder du Collet

zone inondée lors de la tempête Xynthia

// routes coupées en raison de l'inondation

III Le vimer du 28 février 2010 rappelle les nécessités de la défense contre la mei

indications du temps de pompage de l'eau présente sur les polders

— chemins d'exploitation agricoles au travers des polders qui permettent

l'accès aux ouvrages (digues, vannes, écluses, etc.)

digues de front de mer — digues de rebras

# Digue dormante séparant le polder de la Parisienne et le petit polder du Collet revêtement de pierres rechargement de la chaussée destiné à compenser son affaissement

Figure 1 Schéma d'élaboration d'une digue au xixe siècle

## L'effondrement de la digue suite au passage de la tempête Xynthia (28 fév. 2010)



Figure 3 Effondrement de la digue du Collet, (photo réalisée lors de la marée montante, le 28 février 2010)

Le **28 février** 2010, la tempête Xynthia coïncidant avec une marée de fort coefficient, provoque l'effondrement d'une portion de **60 mètres** de la digue de front de mer qui s'étend du Parracaud au Collet. A partir de cette brèche, l'eau salée submerge l'ensemble des polders (le Collet, la Parisienne, Saint-Céran et la Coupelasse). En effet, les digues intérieures, appelées digues dormantes, qui les séparent sont trop faibles pour retenir la marée mais suffisantes pour retenir l'eau salée, une fois dans les polders. En 2003, lors de travaux d'aménagement du port du Collet, la D 118 fut rehaussée ; celleci forme barrage et provoque l'ennoiement du port par l'arrière. Sur la berge nord située en Loire Atlantique, et démunie d'ouvrage de défense l'irruption de la mer cause la disparition de deux personnes, de nombreux

l'envahissement du marais dégâts, et maritime.

Moins d'une heure après le maximum de la tempête, le maire de Bouin dispose de 5 pelles mécaniques sur le site pour répondre à l'urgence et tenter de combler la brèche avant la marée suivante. Les agriculteurs, voisins de l'exploitation de la Parisienne, aident à l'évacuation de 170 bêtes. La DDE s'applique à rouvrir la D 118 qui dessert plusieurs exploitations du marais. Dans le département de la Loire Atlantique, l'urgence du moment était au secours de la population et au pompage de l'eau dans les habitations. Les **pompiers** et la **protection** civile se sont relayés durant la première semaine.

#### **ACTEURS SCIENTIFIQUES** Aide à l'élaboration de la reconstruction Préfecture de la Vendée Soutien de l'INRA et de l'Institut Technique Végétal Syndicat Syndicats agricoles mixte de Conseil général Mairie de (FNSEA): appui M. Gagneux défense (notamment DDE) Bouin juridique et technique contre la mer Syndicat des ETAT Protection civile et Chasseurs propriétaires de pompiers Bouin **POUVOIRS PUBLICS** SOCIETE CIVILE Aide au financement et à la reconstruction Aide à la reconstruction

Figure 6 Schéma systémique des acteurs en présence et leur rôle.

## La reconstruction de la digue : un ensemble d'acteurs locaux répondent à <u>l'urgence</u>

ensemble du site du Collet classé Natura 2000, zone de protection



Figure 4 La reconstruction de la digue du Collet, le 14 mars 2010

mer. Ses fonctions au cours d'une telle situation d'urgence sont difficilement dissociables. Autre particularité de la commune, le syndicat des propriétaires de Bouin est financé par le recouvrement de 14% de l'impôt foncier sur le bâti et le non bâti. Grâce à cette taxe, le syndicat a disposé, en 2009, de 98 116,86 € pour les travaux d'entretien des 84 km d'étiers, fossés et berges ainsi que la

rénovation de quelques uns des 78 ouvrages.

La reconstruction de la digue a été conduite par le syndicat

mixte de défense contre la mer présidé par M. Gagneux, maire

de Bouin. Ce syndicat est financé par le département de la

Vendée, les communes de Bouin et de Beauvoir et leurs deux

syndicats de marais. La situation à Bouin est particulière car le

maire est responsable à la fois, de la commune, du syndicat des

propriétaires de Bouin et du syndicat mixte de défense contre la

Alors que les traditionnelles procédures administratives nécessitent plusieurs années d'attente avant de restaurer une digue en raison des enquêtes publiques et de la prise en considération de mesures de protection de la nature (Natura 2000, ZNIEFF), la digue du Collet a été reconstruite en trois semaines, prévenant ainsi les grandes marées de fin mars 2010. Les premières équipes de la protection civile pour le pompage, des travaux publics pour les terrassements et la reconstruction se trouvaient sur place quelques heures seulement après l'évènement.

L'ensemble des travaux d'urgence sur le territoire du syndicat mixte de défense contre la mer s'élève à 2,463 millions €, aujourd'hui avancé par les mairies et le syndicat. Il devrait être financé pour 50% par le département de Vendée, le reste par l'Union Européenne, l'Etat et la région.



Figure 5 Digue reconstruite moins de trois semaines après le passage de la tempête Xynthia, le 25 avril 2010

## CONCLUSION

Le 28 février dernier, la tempête Xynthia a frappé les côtes de l'Océan Atlantique détruisant sur son passage la digue du Port du Collet. La reconstruction de la digue est le fruit d'un grand nombre d'acteurs locaux fortement liés les uns aux autres. S'il n'y avait pas eu ce lien - notamment par l'intermédiaire de M. Gagneux - le processus de décision aurait été allongé et la reconstruction repoussée comme ce fût le cas en Loire Atlantique.

Toutefois, s'il convient de souligner la rapidité avec laquelle la digue a été reconstruite (moins de trois semaines), cette concentration et la monopolisation du pouvoir de décision entre les mains de quelques personnes ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des attentes de la population. C'est ainsi que la phase de concertation, élément essentiel d'une « bonne gouvernance » sur la reconstruction de la digue pourrait être poursuivie.

Atelier « Risques technologiques, environnement, gouvernance »



## **CERES-ERTI**

École Normale Supérieure 24 Rue Lhomond 75005 Paris www.environnement.ens.fr

Bibliographie sélective : FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES, (2010), Associations syndicales de propriétaires en zone humide, disponible à l'adresse http://www.forum-marais-atl.com/asp.html GRANDMAISON de Hubert, (2009), Un extraordinaire combat pour la maîtrise de l'eau - en Pays de Retz et marais

Breton, Siloë: Laval

GUILLOUX Félix, (1929), Histoire du marais breton-vendéen et du port de Bourgneuf, imprimerie du Nouvelliste de Bretagne

VERGER Fernand, (2005), Marais maritimes et estuaires du littoral français, Belin : Paris